

# Rattrapage des salaires OCIANE : La Matmut s'en moque

Le 03 mai 2022



A nouveau, FO Matmut se doit de dénoncer le comportement scandaleux de la Direction envers les salariés Ociane et ex-Ociane.

**Ce n'est plus un secret, les salariés Ociane, ex-Ociane et Matmut Santé Prévoyance sont victimes d'une inégalité salariale. FO Matmut a dénoncé et même mis en évidence cette différence de rémunération<sup>1</sup>... depuis 2017 !!!**

Ce n'est plus un secret, la Matmut aime faire des économies et n'aime pas passer à la caisse.

Lorsqu'il s'agit de faire un rattrapage salarial, ça coince et la Direction ne cesse de **retarder** l'égalité des salaires.

**La Matmut a déjà gagné 5 ans et essaie à nouveau de gagner 1 année supplémentaire.**

Pourtant tout est fait pour que les salariés puissent voir leur salaire augmenter !

L'étude a été faite et même approfondie. Pour gagner un peu de temps, la Direction a renvoyé au NAO.

FO Matmut s'est battue et a obtenu que le rattrapage des salaires ne soit pas enfermé dans un budget misérable car pour FO Matmut, il était temps de mettre un terme à cette inégalité de traitement. **Lors des 4 réunions NAO**, FO Matmut a été la seule organisation syndicale à évoquer le rattrapage salarial OCIANE et Matmut Santé Prévoyance, mais **la Direction a fait la sourde oreille**. Pour se justifier, la Direction nous a répondu que nous avons demandé à décorréliser le rattrapage salarial des NAO. **Non !** FO Matmut a demandé à ce que le rattrapage salariale n'impacte pas le budget NAO déjà mince et pour FO il ne fallait pas de budget pour rattraper les écarts de salaire. La Direction comprend ce qu'elle veut comprendre...



<sup>1</sup> Comme indiqué dans notre tract "[NAO : Une copie à revoir](#)", page 2, et contrairement à ce qui est prétendu par un autre syndicat en mal d'existence, FO Matmut a bien été le **seul** syndicat à revendiquer le rattrapage des rémunérations des salariés d'Ociane (et ex Ociane) depuis 2017. **Les bulletins de salaires, transmis par les salariés Ociane de l'époque, et que nous détenons toujours, ont été récoltés et anonymisés par une ex-salariée Ociane**, élue suppléante au CSE (qui a, depuis, quitté FO Matmut). **Les montants des rémunérations ont été compilés et analysés par Michel Lemaire** en février 2021 (qui était RS FO Matmut à l'époque, et qui est l'actuel DSR FO Matmut, et l'un des rédacteurs de ce tract), et **qui avait calculé un écart de 800€**. **La Direction a, par la suite, calculé un écart de 880€ !!!**

De plus, FO s'étonnait que les managers n'aient toujours pas entendu parler du rattrapage salarial...



Pour essayer de faire passer la pilule, la Direction a osé mettre dans l'accord NAO (que FO n'a pas signé) cet article "Les parties rappellent également que, conformément à l'engagement pris dans le cadre de la NAO 2021, une analyse sur les rémunérations des collaborateurs de la filiale Mutuelle Ociane Matmut a été menée. Cette étude a été partagée et a fait l'objet de travaux avec les organisations syndicales représentatives lors de réunions dédiées les 16 décembre 2021 et 19 janvier 2022. La trajectoire salariale de certains métiers et/ou certaines populations a été analysée. La démarche se poursuivra sur l'exercice 2022 par une analyse individuelle des situations afin de déployer des actions correctrices lorsque des écarts salariaux seront considérés comme injustifiés."

**La Direction essaie t-elle de nous faire prendre des vessies pour des lanternes ?**

La Direction a fait un tableau, métier par métier, avec le nombre de salariés concernés par métier et par ancienneté, par filiale. La Direction a calculé le salaire moyen et le salaire médian.

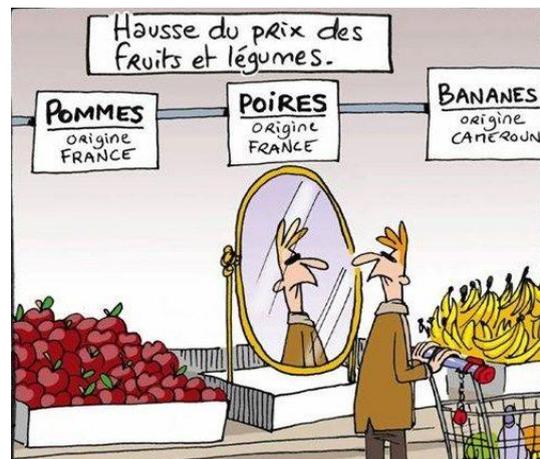
**Comment a-t-elle fait si elle n'a pas analysé les salaires individuels ?**

La Direction possède tous les éléments en sa possession pour effectuer le rattrapage, mais essaie de gagner encore 1 an sur le rattrapage des salaires. **ZÉRO EXCUSE !!!**

**« Y-a plus qu'à ! »**

**FO Matmut demande à la Direction de procéder immédiatement au rattrapage salarial avec effet rétroactif au 1er janvier 2022 et ne pas laisser les salariés avoir des fins de mois difficiles !**

**L'attente a trop duré !!!**



**DÉNONCER, REVENDIQUER, RECONQUÉRIR**  
**FO Matmut, le syndicat de TOUS les salariés du**  
**groupe Matmut, employés ou cadres...**

Toutes les infos FO Matmut, contact par téléphone, mail, Facebook, adhésion en

ligne... sur [fo-matmut.org](http://fo-matmut.org)



# Bulletin d'inscription à FO Matmut Devenez sympathisant ou adhérent !

Inscrivez-vous directement en ligne sur notre site [fo-matmut.org](http://fo-matmut.org) ou  
imprimez et renvoyez ce bulletin d'inscription :

Merci d'écrire LISIBLEMENT, en LETTRES CAPITALES.

Nom (1) :

Prénom (1) :

Adresse mail privée (1) :

Téléphone privé :

Tranches horaires préférées en cas d'appel :

Jours en cas d'appel :  Lundi –  Mardi –  Mercredi –  Jeudi –  Vendredi –  Samedi

Adresse (1) :

Code postal :

Ville :

Fonction :

Service :

Site de travail (1) :

***J'adhère à Force Ouvrière.***

Je souhaite recevoir l'intégralité des informations que FO Matmut partage uniquement avec ses adhérents. Je participe à toutes les prises de positions et décisions de FO Matmut face à la Direction. Je bénéficie de tous les avantages de l'adhésion à FO (formations et accompagnement juridique concernant le travail, la CAF, CPAM, HLM, impôts, défense des consommateurs...). Je pourrai, si je le souhaite, m'engager localement dans mon Union Locale ou Départementale, et/ou dans mon Syndicat local des Assurances.

OU  ***Je deviens sympathisant(e) FO Matmut***

et je demande à recevoir la Lettre d'informations de FO Matmut.

Fait à ....., le .....

Signature :

*A renvoyer à l'adresse suivante*

Michel Lemaire  
49 avenue Emile Zola  
Bâtiment C  
59800 LILLE

**En cas d'adhésion, nous vous contacterons pour la finalisation.**

**L'inscription est strictement confidentielle. La liste des adhérents/sympathisants ne sera JAMAIS transmise à des tiers. L'employeur n'a pas accès à la liste des personnes syndiquées dans l'entreprise.**

**(1) Pour l'adhésion, seuls vos nom, prénom, mail, adresse personnelle et site de travail sont indispensables.** Cependant, nous vous encourageons à nous fournir le plus de détails possibles pour connaître votre situation dans l'entreprise. Lorsqu'une problématique se pose sur un site ou un type de poste particulier, les informations collectées nous permettent de cibler les collègues concernés pour les contacter si besoin...